

## - Infos Gaza 908 bis -

# Un plan d'intervention de l'Assemblée générale des Nations Unies pour mettre fin au siège maritime de Gaza



[24 février 2018](#) [Articles](#), [Gaza](#)

[martyrisée](#), [Slider](#)

### Le contexte

En 1967, Israël a envahi et occupé la bande de Gaza. La population de Gaza a depuis souffert sous un siège maritime imposé depuis. Ce blocus est inhumain et illégal. Cela équivaut à une persécution collective.

Contrairement à tous les autres marins du monde, les Palestiniens de Gaza n'ont pas pu utiliser leurs ports pour faire du commerce international pendant plus de 50 ans – depuis la guerre des Six Jours en 1967. Les navires de la bande de Gaza sont empêchés de quitter les eaux territoriales de Gaza et le fret international est dans l'impossibilité d'être livré directement dans Gaza. Israël bloque illégalement la nourriture, les médicaments, le carburant, le matériel de réparation et d'autres équipements à destination et en provenance de Gaza. Tous les biens destinés à Gaza doivent passer par les ports israéliens, et Israël contrôle complètement ce qui est autorisé à entrer et sortir de Gaza. Depuis 11 ans, ce siège est devenu extrêmement sévère.

**Pendant des décennies, les États-Unis ont systématiquement bloqué les résolutions des Nations Unies qui critiquent Israël.** Puisque le Conseil de sécurité des Nations Unies est désespérément bloqué par les inévitables *vetos* américains et que les actes de piraterie israélienne envers les navires internationaux tentant d'atteindre Gaza ont lieu en toute impunité, **il est temps de passer à la prochaine étape logique : un plan d'intervention de l'Assemblée générale des Nations Unies, pour mettre fin au siège maritime de Gaza.**

### Une solution

Plusieurs groupes proposent maintenant une action de l'Assemblée générale de l'ONU pour mettre fin de façon permanente et non-violente au blocus maritime israélien contre Gaza. Les vetos américains ont toujours empêché le Conseil de sécurité de résoudre l'occupation

israélienne et l'oppression des Palestiniens qui durent depuis des décennies. La communauté internationale ne peut pas continuer à se contenter de laisser passer les souffrances des Palestiniens, en particulier à Gaza, où les abus sont si évidents et si évitables. **L'Assemblée générale peut mettre en œuvre ce plan d'intervention** d'une flottille de cargos sponsorisés par leurs États respectifs pour acheminer des fournitures humanitaires vers Gaza sans aucune ingérence israélienne. L'Assemblée générale peut également exiger que le blocus israélien cesse sous la menace de sanctions sévères.

Le blocus est clairement une «violation de la paix». Le blocus maritime israélien de Gaza est considéré par la plupart des experts internationaux comme illégal. Ironiquement et au point, Israël a lui-même identifié la création d'un blocus maritime par l'Égypte en 1967 comme étant illégale et un casus belli (un acte de guerre). Les États-Unis soutinrent cette position israélienne en 1967 affirmant que les nations non impliquées pourraient briser un blocus illégal entre A et B, et le président américain, Lyndon Johnson, proposa une telle flottille de navires militaires pour briser ce qu'il considérait comme un blocus maritime égyptien illégal d'un important port israélien.

« *Unité pour la Paix* » stipule: « Conscients que **l'incapacité du Conseil de sécurité** à s'acquitter de ses responsabilités là où il semble y avoir une violation de la paix, les États Membres se considèrent libérés de leurs obligations à son égard et les Nations Unies de leur responsabilité en vertu de la Charte de maintenir la paix et la sécurité, ... L'Assemblée générale déclare que dans tous les cas où le Conseil de sécurité ... n'agit pas comme il se doit pour maintenir la paix internationale ..., l'Assemblée générale ... doit ... intervenir et faire des recommandations appropriées aux Membres en vue de prendre des mesures collectives de quelque nature que ce soit... pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales. »

Cette action de l'Assemblée générale n'a à craindre aucun veto du Conseil de sécurité, car elle n'a pas besoin de l'approbation des États-Unis. Ce blocus est une question qui peut être complètement résolue par l'Assemblée générale sans usage de la violence et de la force. En outre, une telle action stipulerait que le blocus maritime israélien prend fin sous la menace de sanctions sérieuses. Il est temps d'apporter un soutien concret substantiel aux Palestiniens, en particulier à la population de Gaza.

## **Aller de l'avant**

Un groupe de militants des États-Unis et de la Suède s'est rendu aux Nations Unies pendant une semaine en novembre dernier, période où avait lieu la [Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien](#). « Notre intention était d'attirer l'attention de l'Assemblée générale sur ce plan d'intervention pour Gaza, afin de gagner du soutien et de susciter des discussions parmi un certain nombre de représentations diplomatiques.

Tandis que nous étions à l'ONU, avec les organisations qui nous soutiennent, nous avons eu des réunions avec des officiels de la Mission Palestine à l'ONU et de 12 autres nations.

Riyad Mansour, l'ambassadeur de la Mission Palestine à l'ONU, nous a rencontrés et a donné sa bénédiction. Il nous a assurés qu'il ne s'y opposerait pas. Nous avons également visité plusieurs autres missions de l'ONU et distribué le plan d'intervention pour briser le blocus maritime de Gaza qui est destiné à l'Assemblée générale.

Nous avons également pu prendre contact avec l’Ambassadeur Fodé Seck du Sénégal, qui préside le «Comité pour l’exercice des droits inaliénables du peuple palestinien ». Le mercredi 29 novembre 2017, nous avons assisté aux sessions des Nations Unies lors de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Lors de la réception du soir, nous avons eu des discussions informelles avec d’autres représentants de la mission et des membres de la société civile soutenant les droits des Palestiniens.

En résumé, le plan d’intervention de l’Assemblée générale est la prochaine étape logique, suivant les pas du « Mouvement pour la libération de Gaza » et « la coalition de la flottille de la liberté » . Son objectif est de mettre définitivement fin au siège maritime de Gaza, vieux de 50 ans.

**Signataires:** [Richard Falk](#), [Rima Khalaf](#), [Hans von Sponeck](#), [Denis Halliday](#), [Miko Peled](#), [Mazin Qumsiyeh](#), [Ramzy Baroud](#), Rashid Khalidi, la [Freedom Flotilla Coalition](#), [BDS South Africa](#) et la [Fondation Rachel Corrie](#).

Si vous souhaitez voir le plan d’intervention de l’Assemblée Générale et / ou approuver notre initiative et / ou faire avancer ce processus, veuillez nous contacter à:  
[BreakMaritimeBlockade@gmail.com](mailto:BreakMaritimeBlockade@gmail.com)

15 février 2018 – [The Palestine Chronicle](#) – Traduction : [Chronique de Palestine](#)